

Fongicide pois

BASF

The Chemical Company

Maori®

Le fongicide qui fait le pois !

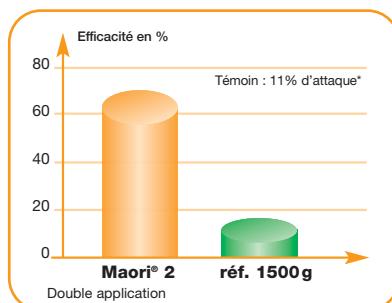


Pourquoi Maori® sur pois protéagineux ?

● Une rentabilité quelle que soit la pression du complexe parasitaire anthracnose / botrytis

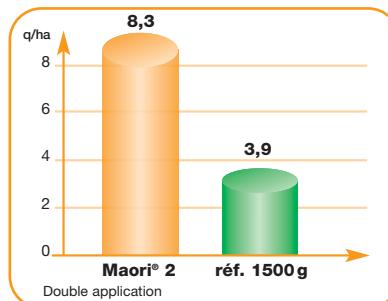
- Pyriméthanal et chlorothalonil : **2 matières actives polyvalentes.**
- Maori® agit partout dans la masse de végétation : **en particulier sur les étages foliaires inférieurs (action par effet de vapeur).**
- Maori® agit de l'intérieur et résiste au lessivage **(action translaminaire).**

Efficacité botrytis



Synthèse de 3 essais BASF - 1995 à 2000
*Évaluation selon la méthode Schéring.

Les gains de rendements



Synthèse de 10 essais ARVALIS-FNAMS - 1999 À 2001.

● La nuisibilité de l'anthracnose et du botrytis est importante

Attaque d'anthracnose
(10 à 25 q/ha)

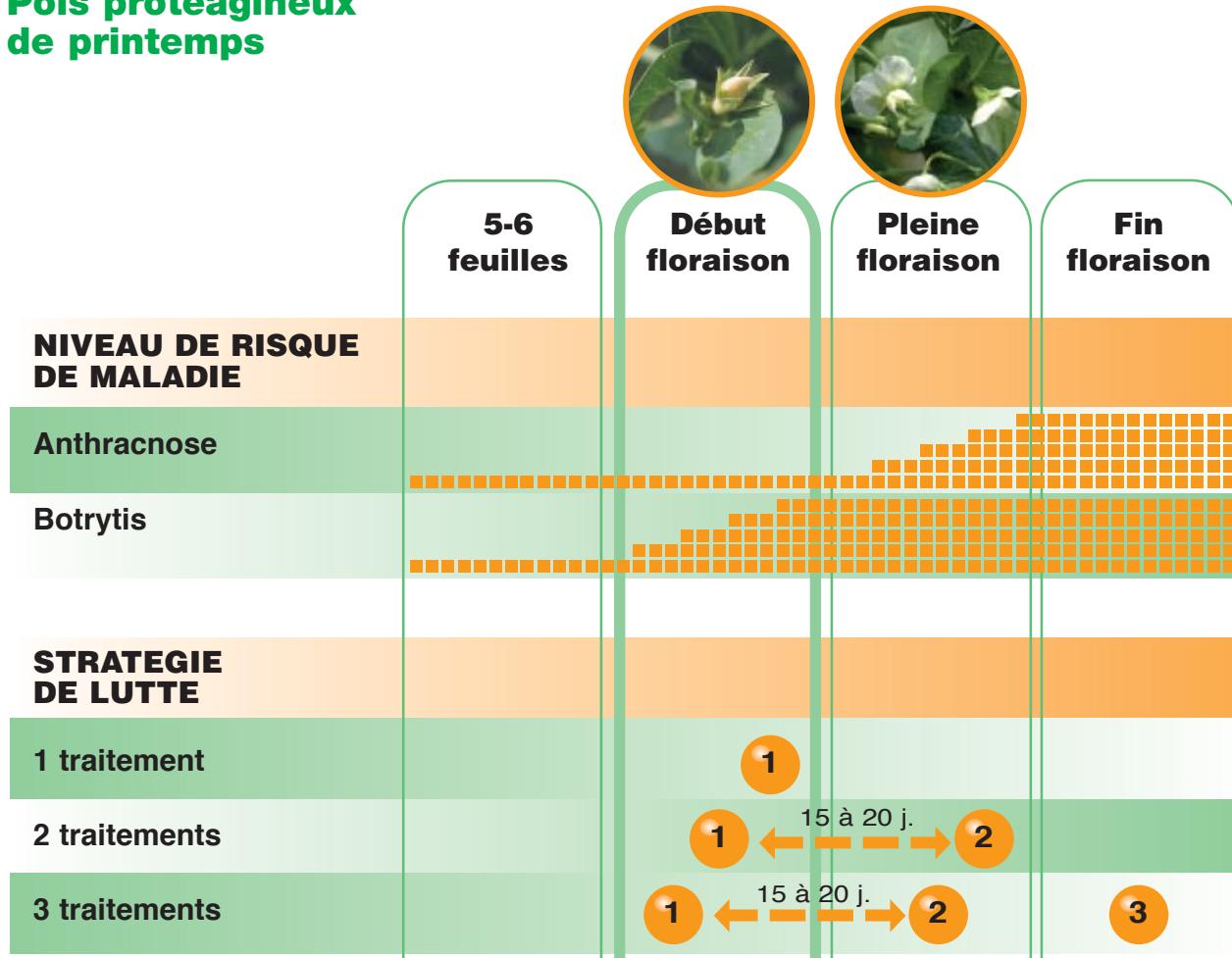


Attaque botrytis
(10 à 15 q/ha)



Comment s'utilise-t-il ?

Pois protéagineux de printemps



Maori® dès le 1^{er} traitement :
le pilier du programme
Appliquer en préventif à 2 L/ha.

Qu'est-ce que Maori® ?

Maori® : Marque déposée BASF

Autorisation de vente :

n° 9400389.

Composition : 150g/L pyrimethanil + 375g/L chlorothalonil.

Formulation : liquide SC

Usages autorisés :

- Pois protéagineux de printemps et d'hiver : anthracnose et botrytis
- Pois de conserve : anthracnose et botrytis
- Carotte et poireau : alternariose.

Dose autorisée : 2L/ha.

Classement toxicologique :

Xn, N - R36, R40, R43, R51/53.

Délai avant récolte :

pois de conserve : 14 jours.

Distance aux points d'eau :

respecter une zone non traitée minimale de 50 mètres (arrêté du 21/09/2006).

Délai de rentrée :

non établi, préconisation BASF : 48 heures.

